

M. Dumont
son mariage

Me. Burnouf, à Athènes.

Rome, 29 avril 1845.

(Extrait.) Si ce mariage se fait, ce sera à deux conditions que j'é suis prêt à accepter. La première est que je ne passe plus à Rome que deux années. Dans ce délai nous aurons fini l'école; j'espère qu'elle sera assez solide pour marcher toute seule. La seconde condition, c'est que je dois renoncer à la possibilité que vous m'avez montrée et à laquelle j'avais été si sensible d'aller à Athènes quand vous voudrez revenir en France. J'avoue que rien ne me plaisait davantage que la pensée de venir en Grèce après vous, désigné par vous et de continuer une œuvre dont nous avons parlé si souvent. Les familles, a priori, ont l'effroi de l'Orient, et du moment que je donne une promesse, il n'y a plus à y revenir... Je verrais avec peine que ma liberté que j'ai engagée me fût rendue.

Nous devons nous entendre ensemble sur la personne qu'il conviendra de souhaiter ici, si j'en pars dans deux ans. Dans le cas où Perrot voudrait y venir, j'é crois que le choix serait excellent.

Signé: A. Dumont.

au même. Rome, 20 mai 1845.

(Extrait) Les raisons que vous voulez bien me donner pour m'expliquer comme quoi il s'ait mieux valu ne pas m'engager à renoncer à la Grèce sont parfaitement justes. Je les comprends très bien; cependant vous savez ce qu'est la parole donnée... Je vous remercie à nouveau de toutes les choses cordiales et bonnes que vous m'écrivez et dont j'étais sûr.

Signé: A. Dumont.

